

Cercle de silence Versailles

Lettre n°66 –octobre 2015
Début de la 8^{ème} année

les Yvelines

Le département des Yvelines, accueille des réfugiés en provenance d'Allemagne. La préfecture a réquisitionné le centre des Mortemets à Versailles en vue de l'accueil de plusieurs dizaines de Syriens et Irakiens. En outre, la ville de Versailles a annoncé dans un communiqué la mise en place d'un "dispositif permettant l'accueil d'une dizaine de familles" en s'appuyant sur des réfugiés syriens déjà sur place, des associations et des habitants volontaires.

Les procédures sont toujours aussi longues et incertaines. Seront-elles plus rapides pour les réfugiés syriens ? et les autres ? Pendant ce temps, la Cimade continue de recevoir des migrants et demandeurs d'asile venant de tout pays.

« Ensemble, croyants et non croyants, associations, pouvoirs publics, nous trouverons des logements, des vêtements, de la nourriture pour ces familles. Nous pouvons les accueillir. Nous le devons. Cela ne suffit pas. Après que ces hommes et ces femmes ont tout perdu, garantissons leur dignité. Offrons-leur une protection sociale. Ouvrons nos écoles pour leurs enfants. Accueillons-les comme nos frères. » (annonce l'évêque de Versailles).

Les réfugiés à côté de chez nous

29 Réfugiés venant du square de Jessaint, dans le 18^e arrondissement de Paris, ont été placés à Élancourt au foyer d'hébergement ADOMA qui accueille les demandeurs d'asile politique au niveau national. C'est une société d'économie mixte.

Billet

Peut-on, aujourd'hui, se contenter de dissenter des réfugiés, entre nous, bien au chaud dans nos maisons, lorsque dehors, sous la pluie, ou la chaleur, sans grand-chose à se mettre sous la dent, sans couverture pour s'allonger, des femmes, des hommes et des enfants marchent vers l'inconnu, en espérant trouver un lieu où ils ne risquent pas d'être tués ? Peut-on en parler sans chercher à leur offrir des vivres, un logement, un soutien administratif. Le minimum est au moins de leur offrir la justice, le respect, l'attention. (MC G)

Quelques chiffres

En 1992, 670 000 demandes d'asiles ont été déposées en Europe (à 15 membres), en 2014 ce n'est que 620 000 qui ont été déposées en Europe (à 28 membres).

Les 28 membres de l'Union Européenne ont dépensé depuis 2000 au moins **13 milliards d'euros dans des dispositifs visant à interdire aux demandeurs d'asile l'accès à leur territoire.**

En 2014 la France n'a enregistré que 62.000 demandeurs d'asile (personnes ayant subi des persécutions et qui demandent une protection), l'Italie 64.600, la Suède 81.200, l'Allemagne 202.700 et les États Unis 88.400.

Le cercle de silence de Versailles

Se tient le deuxième jeudi de chaque mois de 18h à 19h

Avenue de St Cloud-Angle avenue de l'Europe à Versailles (Marché aux fleurs)

Les prochaines dates : 8 octobre, 12 novembre, 10 décembre 2015

<https://sites.google.com/site/cercladesilenceversailles> -

cercladesilence.versailles@gmail.com

DEPUIS 7 ANS : 84 HEURES DE SILENCE POUR LE RESPECT DE L'HOMME

Charte du Cercle de silence Versailles

Parce que nous avons décidé d'exprimer publiquement le traitement inhumain et dégradant fait aux familles et aux travailleurs migrants en situation irrégulière en France, un Cercle de Silence s'est créé rassemblant régulièrement, à Versailles, dans un espace public, des femmes et des hommes d'horizons et convictions divers.

Par notre participation au Cercle de Silence :

IL S'AGIT de porter l'attention sur les personnes étrangères et sans papiers venues en France pour vivre mieux ou pour sauver leur vie.

IL S'AGIT de rappeler que chacune a droit au respect et que les atteintes à la dignité de quelques-unes blessent tous les hommes dans leur humanité.

IL S'AGIT de manifester une inquiétude face aux conditions de détention auxquelles sont soumises ces personnes dans les centres de rétention administrative et de contribuer au travail mené par diverses associations qui sont au contact de ceux qui subissent la loi, qui la font ou la font appliquer.

Il S'AGIT de refuser que des hommes, des femmes, des enfants endurent des traitements dégradants du seul fait qu'ils n'ont pas de papiers en règle

IL S'AGIT d'affirmer qu'on ne peut approuver des dispositions (lois, décrets, circulaires, directives ...) qui brisent des vies humaines, détruisent des couples et des familles.

IL S'AGIT d'exprimer une espérance fondamentale en notre capacité à faire vivre des valeurs universelles.

Dans un environnement d'agitation et de bruit, le Cercle de Silence, action non violente, envoie un message humain et invite à la réflexion sur des questions concrètes.

Nous invitons donc, à Versailles, toutes les personnes de bonne volonté, croyantes ou incroyantes, à participer à ce Cercle de Silence, en référence à l'initiative des Franciscains de Toulouse.

Le cercle de silence « Versailles » est composé de citoyen(ne)s dont certain(e)s sont membres : du Réseau franciscain Gubbio, des fraternités franciscaines séculières, du Réseau éducation sans frontières (RESF), du Service œcuménique d'entraide (CIMADE), du Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre les Peuples (MRAP), du Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement (CCFD Terre Solidaire), de la Pastorale des migrants des Yvelines, du GISTI (Groupe d'Information et de Soutien des Immigrés), de l'Église Protestante Unie, du Centre Huit, du Secours Catholique Versailles, du Collectif Étrangers Français en Yvelines (CEFY), du CELY (Croyants en Liberté Yvelines) et de la Communauté de Vie Chrétienne (CVX).